

# Le jackpot des autoroutes épinglé par un rapport

Rendu public aujourd'hui, un document sur le système autoroutier critique, chiffres à l'appui, la dérive des tarifs de péage qui augmentent ce matin de 2,1 % en moyenne.

Comme chaque année, les automobilistes vont payer plus cher les autoroutes. A partir d'aujourd'hui, les péages augmentent en moyenne de 2,1 %. Pour justifier ce nouveau relèvement des tarifs, les autoroutes mettent en avant les 1,9 Mds € de travaux de modernisation et d'entretien du réseau prévus en 2013. Une explication loin de convaincre les usagers qui, selon Laurent Hecquet, ex-délégué général de 40 Millions d'automobilistes et fondateur du club de réflexion Automobilité & Avenir, jugent les tarifs de péages « opaques et injustes ».

Auteur d'une étude sur le sujet, dont nous publions des extraits, Laurent Hecquet dénonce les dérives du système autoroutier. Premier constat : sur des trajets aux caractéristiques semblables, « les écarts de tarifs se sont accrus ». Ainsi, il faut déboursier 21,60 € pour parcourir les 150 km entre Pau et Langon (A65), mais 7,40 € pour relier sur 100 km Melun et Troyes (A5). D'où « de véritables inégalités entre usagers » qui se considèrent « davantage en otages rackettés qu'en clients consentants ».



Villefranche-sur-Saône (Rhône). L'étude d'Automobilité & Avenir juge « opaques et injustes » les tarifs des péages.

**XX %** Hausses des tarifs le 1<sup>er</sup> février pour un véhicule de classe I

**SAPN + 2,29 %**

**Cofiroute + 1,92 %**

**ASF + 2,24 %**

	2011	Evolution (2)
Recettes(1)	<b>8,78</b>	<b>+ 18 %</b>
Charges(1)	<b>5,65</b>	<b>+ 4,6 %</b>

(1) Au kilomètre parcouru en centimes d'euro.  
(2) Depuis 2005.

— Autres autoroutes à péage

**DES AUGMENTATIONS COMPRISES ENTRE 1,71% ET 2,29%**

**Sanef + 1,71 %**

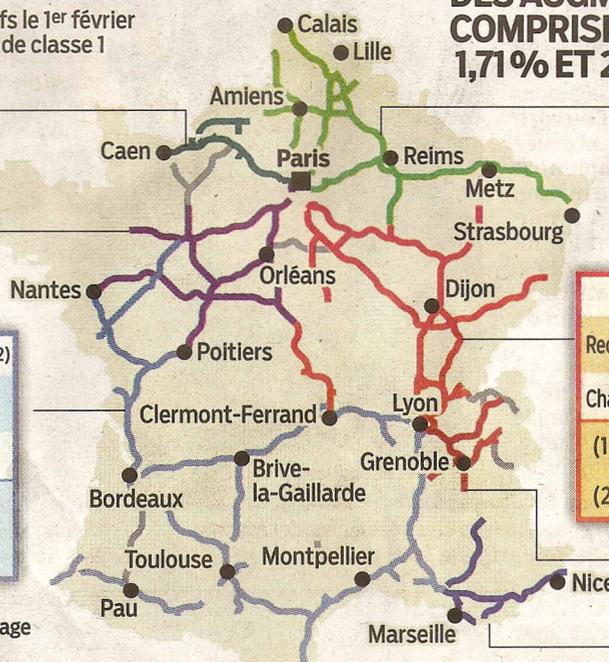
**APRR + 1,94 %**

	2011	Evolution(2)
Recettes(1)	<b>9,13</b>	<b>+ 19,65 %</b>
Charges(1)	<b>6,48</b>	<b>+ 0,46 %</b>

(1) Au kilomètre parcouru en centimes d'euro.  
(2) Depuis 2005.

**Area + 1,94 %**

**Escota + 1,74 %**



## Des hausses souvent supérieures à l'inflation

Un système d'autant plus mal accepté, selon Laurent Hecquet, « qu'aucune amélioration notable du service ne justifie » une hausse systématiquement supérieure à l'inflation. Mieux, depuis 2005, dernière année avant la privatisation, le système a viré au jack-

pot. Exemple : le sud de la France (ASF), du groupe Vinci, et les autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR), filiale d'Eiffage, ont vu leurs recettes s'envoler (+18 % et +19,65 %) tandis que les charges stagnaient (+4,6 % et +0,46 %). Conséquence : les bénéfices d'ASF ont bondi de 77,8 % en six ans et ceux d'APRR de... 103 %.

# « Les usagers veulent payer le juste prix »

Laurent Hecquet, expert automobile

Créateur de l'association 40 Millions d'automobilistes, Laurent Hecquet est aujourd'hui à la tête du club de réflexion Automobilité & Avenir.

### La hausse des tarifs de péage est-elle justifiée ?

**LAURENT HECQUET.** Les usagers ne sont pas contre le système des péages, mais ils veulent payer le juste prix. Ils ne comprennent plus pourquoi ils doivent supporter des hausses considérées comme abusives de la part de société d'autoroutes en situation de monopole. On ne peut pas continuer avec un système jugé opaque et injuste.

### Les sociétés d'autoroutes mettent en avant les investissements réalisés sur le réseau. Que répondez-vous ?

La distorsion entre les charges et les recettes explique l'augmentation importante des bénéfices après impôts de ces sociétés. Du coup, il y a une grosse interrogation, y compris de la Cour des comptes, sur la justification des hausses de tarifs. Il ne faut pas confondre les charges financières



(DR.)

liées aux dettes contractées par ces sociétés privées au moment du rachat des parts de l'Etat et les investissements sur le réseau.

### Comment aboutir à une tarification au juste prix des autoroutes ?

Aujourd'hui, vous avez des contrats de concessions complétés tous les cinq ans par des contrats de plan qui

aboutissent à une augmentation des péages systématiquement supérieure à l'inflation. Or, personne ne sait précisément ce que contiennent ces contrats de plan négociés entre l'Etat et les sociétés d'autoroutes. On a besoin d'abord de transparence en associant les comités d'usagers créés en 2009 à l'élaboration des tarifs.

### Faut-il supprimer les péages sur les autoroutes amorties ?

Je crois qu'il faut ouvrir le débat. Le système des péages a fait ses preuves et l'on sait que l'Etat n'a plus les moyens d'entretenir le réseau. Si on trouve un modèle de tarification équitable, on pourrait même envisager d'étendre le système aux autoroutes non concédées.

Propos recueillis par M.L.

Un business unique qui n'a pas nui au portefeuille des automobilistes, selon un porte-parole des sociétés d'autoroutes. « Avant la privatisation, les péages augmentaient de 2 % en moyenne par an, et la hausse a continué au même rythme depuis 2006. » Les exploitants ont beau jeu de rappeler que les hausses de péage sont la

stricte application de contrats signés avec l'Etat, qui empoche 40 % des recettes des péages, contre 15 % seulement. Le reste, soit 45 % du montant des péages, va aux dividendes versés aux actionnaires et au remboursement des créances bancaires des sociétés autoroutières qui se sont lour-

dement endettées pour racheter les parts de l'Etat. Si leurs bénéfices ont jusqu'ici grimpé en flèche, elles pâtissent de la baisse des trafics (-1,5 % pour les voitures et -3,5 % pour les camions en 2012), encore accélérée par... les hausses à répétition des tarifs de péage.

MARC LOMAZZI AVEC AYMERIC RENOU

# Elle fraude aux péages et... est coincée grâce à la télé

Fouter son visage n'a pas suffi à lui éviter des poursuites. Une jeune femme de 25 ans, qui avait décrit sur France 2 comment elle fraudait les péages autoroutiers du sud de la France, a été interpellée vendredi dernier grâce aux indices divulgués face à la caméra. Dans ce reportage d'« Envoyé spécial », diffusé le 5 juillet 2012, elle expliquait sans se méfier sa technique du « petit train » : au péage, elle franchissait la barrière sans payer en collant son véhicule à celui qui la précédait. Naïvement, elle n'imaginait sûrement pas que son cas attirerait la curiosité des autorités.

### La resquilleuse risque la confiscation de sa voiture

« Nous avons été gênés que cette jeune femme fasse l'apologie de la fraude », a commenté Fara Ndoye, commandant de l'escadron de sécurité routière de l'Aude. Sur les images, la conductrice, en effet, ne cache que son visage, et laisse traîner une liasse de tickets d'entrée d'autoroute non utilisés qu'elle exhibe comme un trophée... C'est en rassemblant les informations récoltées dans le reportage (tickets, couleur du véhicule, barrières de péage) et celles fournies par les Autoroutes du Sud de la France



Dans ce reportage d'« Envoyé spécial » diffusé le 5 juillet 2012, une femme expliquait sa technique pour ne pas payer le péage. Les gendarmes l'ont identifiée et interpellée.

(données informatiques, vidéosurveillance...) que les enquêteurs ont pu identifier l'imprudente fraudeuse. La jeune femme et son compagnon, installés près de Narbonne (Aude), ont été interpellés sur l'autoroute A 9, à hauteur de Sigean. Placé en garde à vue, le couple, sans emploi, a reconnu les faits. « Il y a 73 infractions constatées entre juillet 2012 et

janvier 2013. Ce couple, allocataire du RSA, a expliqué la fraude par le manque de ressources dont il disposait », a précisé le commandant Ndoye. Remis en liberté, les deux fraudeurs seront jugés devant le tribunal correctionnel de Narbonne le 13 juin. Ils encourrent une amende de 400 €, une peine de prison avec sursis et... la confiscation de leur véhicule.

A.C.